



30-10-25

## Mémento des démarches administratives à destination des maîtres délégués 2025-2026

- 1- Je ne suis pas en poste : je peux informer la DEC de ma situation à clarisse.azzi@ddec85.org
  - 2- Je suis en poste : je suis sous la responsabilité du chef d'établissement
  - 3- Je consulte le VADEMECUM (guide des informations importantes)

https://intra.ac-nantes.fr/espace-personnel/carriere/gestion-des-enseignants-des-ecoles-privees-sagepp

J'ai obtenu le pré- accord collégial	Je me connecte à l'application <a href="https://www.angerh.fr/login">https://www.angerh.fr/login</a> pour vérifier mes informations personnelles et professionnelles.  Bien qu'il y ait la possibilité d'indiquer vos indisponibilités, il est vivement recommandé d'en informer <a href="mailto:clarisse.azzi@ddec85.org">clarisse.azzi@ddec85.org</a>
Je débute ma <u>1<sup>ère</sup></u> suppléance en Vendée	A mon 1er contrat : afin de constituer mon dossier administratif auprès de l'employeur (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale : DSDEN) :  - Je crée mon compte https://www.demarches-simplifiees.fr/users/sign_up - Je me connecte à https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sagepp-daf-rs24
Je suis en arrêt maladie ou en accident du travail	J'informe dans les 48h le chef d'établissement et je lui transmets par mail le volet 3 de l'arrêt.  J'envoie les volets 1-2 à la CPAM.
Je souhaite connaître mes droits pour maladie, maternité, paternité, absences diverses	Je consulte les autorisations d'absence <a href="https://intra.ac-nantes.fr/espace-personnel/carriere/gestion-des-enseignants-des-ecoles-privees-sagepp/autorisations-dabsence-et-conges">https://intra.ac-nantes.fr/espace-personnel/carriere/gestion-des-enseignants-des-ecoles-privees-sagepp/autorisations-dabsence-et-conges</a> J'informe le chef d'établissement et je lui transmets un justificatif.

Je suis enceinte	Je déclare au SAGEPP ma grossesse via : <a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sagepp-declaration-grossesse">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sagepp-declaration-grossesse</a> La demande devra être accompagnée du certificat médical ainsi que le calendrier de grossesse issu de l'espace personnel AMELI.  J'informe le service des suppléances de la DEC.
J'ai accouché de mon <u>1er</u> enfant	Pour demander le supplément familial de traitement (SFT), je complète, dès que possible : <a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sagepp-sft">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/sagepp-sft</a>
Ma situation personnelle a changé : naissance, mariage, déménagement	Je complète dès que possible, <a href="https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/changement-de-situation-administrative">https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/changement-de-situation-administrative</a> Et j'informe <a href="mailto:clarisse.azzi@ddec85.org">clarisse.azzi@ddec85.org</a>
Changement de RIB	Je me connecte via le portail colibris <a href="https://demarches-nantes.colibris.education.gouv.fr/services/rh-nouvelles-coordonnees-bancaires/">https://demarches-nantes.colibris.education.gouv.fr/services/rh-nouvelles-coordonnees-bancaires/</a>
J'ai des questions concernant les éléments de ma rémunération/le remboursement de la mutuelle	Je consulte le VADEMECUM <a href="https://intra.ac-nantes.fr/espace-personnel/carriere/gestion-des-enseignants-des-ecoles-privees-sagepp">https://intra.ac-nantes.fr/espace-personnel/carriere/gestion-des-enseignants-des-ecoles-privees-sagepp</a> Si je ne trouve pas de réponse, j'adresse ma demande via mon adresse mail académique à ce.sagepp-supple85@ac-nantes.fr  Rappel du délai de rémunération:  - Eléments de paie transmis au SAGEPP avant le 15 du mois N : Acompte début N+1 et solde fin N+1.  - Eléments de paie transmis au SAGEPP après le 15 du mois N : Acompte début N+2 et solde fin N+2.  La fiche de paie est disponible via <a href="https://ensap.gouv.fr/">https://ensap.gouv.fr/</a>
Je dois m'actualiser chaque mois auprès de France Travail	Pour déclarer au plus juste les heures travaillées auprès de France Travail, je demande à chaque fin de mois une attestation mensuelle récapitulative au SAGEPP via mon adresse mail académique à ce.sagepp-supple85@ac-nantes.fr
	NB : le SAGEPP considère comme une démission tout refus de prolongation de contrat (même école, même titulaire).

Le chef
d'établissement
modifie le calendrier
scolaire et me
demande de
travailler quelques
samedis /mercredis
pour finir plus tôt
l'année scolaire.

Je peux récupérer quelques samedis et mercredis travaillés si et seulement si <u>mon contrat</u> <u>couvre la fin de l'année scolaire.</u>

NB : cela peut concerner aussi d'autres périodes de l'année.